



**DELIBERATION : N° 2023/100**

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC

**Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 novembre 2023**

Convocation du : 01-12-2023

Rapporteur : Monsieur Stéphane CHARPENTIER

Nombre de Membres en exercice : 19

Le 6 décembre 2023 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Membres présents (14) : CHARPENTIER Stéphane, GENSSLER Bernard, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine, SENNEGON Stéphane, GERVOT Christian, LECLERC Hervé, GUERIN Sébastien, TEK Delphine, ZOLLI Daniel.

Etaient absents excusés représentés (04) : SCHULTZ Isabelle donne pouvoir à CHARPENTIER Stéphane, DE MACEDO Karine donne pouvoir à BILBAUT Mathilde, BEAUX BRIFFA Karine donne pouvoir à GERVOT Christian, DUMAS Mélissa donne pouvoir à SENNEGON Stéphane.

Membres absents excusés non représentés (01) : FLAIG Béatrice.

Ne prennent pas part au vote les membres absents lors de la séance du 08-11-2023 (05) : SCHULTZ Isabelle, FLAIG Béatrice, BEAUX BRIFFA Karine, TEK Delphine, ZOLLI Daniel.

Nombre de votants : (14)

Secrétaire de séance : GENSSLER Bernard.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le procès-verbal du Conseil municipal du 8 novembre 2023

Pour : 14  
Contre : 00  
Abstention : 00  
Ne prend pas part au vote : 05

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 06 décembre 2023

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**Le secrétaire**



**Le Maire**  
**Stéphane CHARPENTIER**



Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>